



EN DIRECT !

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL AVEC LES ÉLUS
DU GROUPE DE LA GAUCHE COMBATIVE, COMMUNISTE ET REPUBLICAINE

EXPÉRIMENTONS EN SEINE-MARITIME UN SERVICE PUBLIC DE L'AIDE À LA PERSONNE

C'est la proposition que Joachim Moysse a défendu au cours du débat que le groupe de la Gauche combattive et communiste a animé lors du Conseil départemental :

- « Parce que les besoins vont croissants ;
- Parce que l'utilité de ce secteur n'est pas reconnue, ni du point de vue des conditions salariales et ni de celui du statut de ces femmes et de ces hommes qui aident et qui veillent au quotidien, aux soins mais aussi au bien-être moral et au maintien du lien social ;
- Parce que ce métier du lien est essentiel, beau et riche en relations humaines, mais demeure pénible, exigeant et contraignant du point de vue de la vie familiale.
- Parce que le coût d'hébergement en EHPAD amène de nombreux habitants à privilégier de manière contrainte le maintien à domicile.

Or avec Emmanuel Macron, partisan de l'Uberisation de tous les métiers, nous n'allons pas vers une véritable reconnaissance ni vers un vrai statut garant d'un haut niveau de service pour nos aînés.

Travaillons donc à la création d'un service public départemental de l'aide à domicile qui garantirait un égal accès à toutes et tous, quels que soient ses revenus, un même service et des professionnels formés et reconnus, que l'on habite dans un quartier populaire ou dans la ruralité. »

CONSEIL DU 9 DÉCEMBRE : LES ÉLUS DE LA GAUCHE COMBATIVE, PÔLE DE **RÉSISTANCE** ET FORCE DE **PROPOSITIONS**



Ils et elles ne lâchent rien ! pour obtenir les revalorisations salariales en faveur des oubliés du Ségur (une première avancée obtenue est en vue par l'ouverture de négociations)... **Pour la couverture à 100% des surcoûts dus à l'inflation supportés par les établissements médico-sociaux** (la proposition n'a pas été retenue, qu'à cela ne tienne, le groupe la déposera de nouveau en début d'année dans le cadre de la préparation du budget)... **Pour la création d'un service public de l'aide à la personne** (idée novatrice, elle fera son chemin)... **Pour un Fonds de Solidarité Logement enfin accessible à tous les foyers qui en ont besoin** (refus des droites de l'ouvrir aux salariés, mais accord pour réviser le dispositif en 2023, le groupe défendra de nouveau sa proposition)... **Pour mettre gratuitement à disposition des collégiennes des protections menstruelles** (accord de principe obtenu pour un déploiement dès la rentrée 2023)... **Ou encore pour un schéma de couverture des risques qui garantisse une égalité de traitement en cas de secours, avec des sapeurs-pompiers suffisamment nombreux et le renforcement des casernes de proximité** (ça avance mais il va falloir pousser)...

Une fois encore, les élus de la Gauche combattive ont occupé tous les terrains ouverts par les délibérations inscrites à l'ordre du jour du Conseil départemental du 9 décembre. Pour proposer et pour défendre la nécessité d'un Département audacieux qui prenne enfin le plus grand soin de chacun.

Toutes les interventions des élus du groupe, notamment lors du Conseil départemental du 9 décembre sont disponibles par téléchargement et par vidéo en ligne à partir du lien : <http://departement.elus76.com>

Nicolas Langlois et Laurent Jacques n'ont pu participer à ce Conseil départemental, mobilisés par la visite du ministre de l'économie à Penly ils ont contribué à faire avancer le projet de nouvel EPR, en prenant en compte tous ses aspects (formation, emploi, habitat, infrastructures...).



GAUCHECOMBATIVE.76@GMAIL.COM



06.83.77.60.65



HTTP://DEPARTEMENT.ELUS76.COM



EN DIRECT !

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VENDREDI 9 DÉCEMBRE 2022

AVEC LES ÉLUS DE LA GAUCHE COMBATIVE

POUR DES PROTECTIONS MENSTRUELLES EN LIBRE-SERVICE DANS LES COLLÈGES

C'est la demande que Séverine Botte a formulé au Conseil départemental.



« Les protections menstruelles (serviettes, tampons, cups) sont des biens de première nécessité. Cette précarité dont les femmes sont victimes est encore plus importante chez les collégiennes. C'est une véritable difficulté pour leur suivi scolaire. **Une élève sur six a déjà loupé les cours faute de protections, ce n'est pas normal.** Nous refusons que la précarité menstruelle mette à mal le bien-être de ces adolescentes ».

L'occasion aussi de demander au Département d'intervenir « pour que les infirmeries soient investies pour agir dans ce domaine, avec des moyens adaptés, et auprès du gouvernement pour que les infirmières scolaires, sage-femmes et médecins puissent prescrire des moyens de protection remboursés à 100% par la sécurité sociale ».

Message reçu, le Département va s'engager dans un déploiement dès la prochaine rentrée.

POUR UN FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT (FSL) OUVERT ENFIN À TOUS CEUX QUI EN ONT BESOIN



« Toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'existence, a droit à une aide de la collectivité pour accéder à un logement décent et indépendant ou s'y maintenir et pour y disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et de services téléphoniques ».

Petit rappel utile par Maryline Fournier pour mieux dénoncer le bilan désastreux du Fonds de Solidarité Logement (FSL) en Seine-Maritime :

Le nombre de familles bénéficiaires est passé de 14.420 en 2013 à 5.329 en 2021. Moins 63%.

« Est-ce le reflet que dans notre département, la pauvreté, la précarité, les difficultés pour acquitter ses factures d'énergie

ont à ce point reculé ? Non, bien sûr et d'ailleurs les nombreux rapports qui se succèdent ici démontrent le contraire. Nous pouvons par contre mesurer toute l'étendue des erreurs commises lors de la modification de ce règlement en décembre 2017. Nous avons alerté, prédit que cette modification centrée sur les foyers les plus démunis allait faire sortir du dispositif des milliers de familles qui en ont aussi besoin ».

A partir de ce constat, Maryline Fournier ne s'est pas contentée de la modification proposée : « **Plutôt que de tirer les enseignements de ce bilan, vous proposez uniquement de réévaluer les plafonds d'éligibilité.** Et non de nous engager dans une réforme du dispositif. Alors oui, cette revalorisation massive, cette décongélation des plafonds, est indispensable quand on constate que **25% des refus de FSL s'expliquent par le dépassement des plafonds actuels.**

Mais ce rehaussement n'est pas suffisant, compte tenu notamment de l'inflation en vigueur, et il ne peut pas à lui seul résoudre le problème. **Il est plus que nécessaire de travailler la réforme du dispositif pour enfin atteindre les objectifs que j'ai rappelé au début de mon propos.** »

Quant au nouveau barème proposé, le groupe a déposé une contre-proposition basée sur la valeur du SMIC mensuel afin d'ouvrir droit au FSL. Un amendement soutenu uniquement par les élus Verts et donc rejeté. **En revanche, le groupe a obtenu confirmation que l'ensemble du dispositif serait revu en 2023...** L'occasion de revenir à la charge pour que les salariés modestes puissent aussi bénéficier de ce soutien en cas de difficultés.

ASSURER L'AVENIR DES BÉNÉFICIAIRES DES CONTRATS PEC DANS LES COLLÈGES

Le Conseil départemental a validé la création de 50 contrats PEC (Parcours Emploi Compétences) en complément des 108 déjà en poste dans les collèges. **Des contrats de 3 ans renouvelables chaque année après évaluation.** L'occasion pour Joachim Moysse de s'assurer :

- De la formation réelle reçue par ces bénéficiaires ;
- Que tous ces contrats sont souscrits pour une durée hebdomadaire de 35 heures ;
- Que les bénéficiaires peuvent compter, s'ils ont donné satisfaction, sur une embauche à l'issue.





EN DIRECT !

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VENDREDI 9 DÉCEMBRE 2022

AVEC LES ÉLUS DE LA GAUCHE COMBATIVE

RD6015 : S'ATTAQUER AUX PÉAGES SUR L'A29

La poursuite du réaménagement de la RD6015 entre Yvetot et Le Havre, par la sécurisation de la traversée de Saint-Aubin-Routot a été validée par le Conseil. Toutefois, Alban Bruneau a rappelé la nécessité de s'attaquer à la cause directe des nuisances provoquées par le trafic sur cette route départementale majeure...

« Ce trafic et ses conséquences ne peuvent pas être traités uniquement par des aménagements successifs sur toutes les communes traversées par la RD6015. Car cette route n'est tout simplement pas configurée pour absorber ces **12.000 véhicules jours dont 552 poids-lourds**. Pendant que sur l'A29 parallèle, automobilistes et routiers n'ont pas le temps d'admirer le paysage, la fluidité est parfaite mais réservée à ceux qui peuvent s'acquitter du péage, à partir d'Épretot.

Un enseignement utile à méditer puisque vous vous êtes engagés, malgré notre opposition, dans le contournement Est de Rouen soumis à péage.

Or nous le vivons dans l'agglomération Havraise, un péage entraîne fatalement la montée en puissance du trafic sur les axes secondaires gratuits.

D'ici peu, et après 10 ans de démarches, nous allons découvrir les résultats de l'étude des trafics commandée et cofinancée par le Département sur la RD6015, l'A29 et les routes du secteur à l'est de l'agglomération havraise.

Nous en attendons beaucoup pour mettre fin à cette situation par la suppression du péage d'Épretot ».

NOUVELLES ORIENTATIONS DÉPARTEMENTALES POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE : CHRISTINE MOREL RAPPELLE LES FONDAMENTAUX



Le Conseil examinait les nouvelles orientations du Département pour les coopérations internationales qu'il développe. Christine Morel a soutenu, non sans avoir mis en garde contre toute dérive qui consisterait à oublier qu'en la matière : « **Nul ne peut anticiper ou penser à la place de l'autre, les besoins de celui-ci, tout comme leur priorisation.** Il s'agit de se prémunir de toute forme de fermeture à l'autre mais au contraire de rester ouvert à ce que nous n'aurions pas vu car nous serions trop absorbés par les critères que nous nous sommes fixés.

Plus généralement, nous devons inscrire notre action en tenant compte de l'évolution du contexte mondial, notamment la façon dont les bouleversements climatiques risquent de changer la physionomie des relations internationales.

Les dérèglement géographiques, économiques et sociaux, les déplacements de populations, ne laisseront aucune parcelle du monde indemne. Et chaque fois, ces bouleversements ont des conséquences sociales fondamentales ».

ENR : OUI MAIS PAS N'IMPORTE OÙ, PAS N'IMPORTE COMMENT, ET PAS À N'IMPORTE QUEL PRIX !



Lors du débat organisé par le groupe des élus Verts, Alban Bruneau a défendu les positions et propositions des élus communistes : « La crise énergétique, annoncée depuis que les gouvernements successifs ont démantelé le service public de l'énergie pour le livrer à l'appétit des marchés et à leurs excès qui finissent tôt ou tard par se révéler, nous touche de plein fouet.

Au regard de la nécessité de sortir des énergies fossiles, le développement des énergies renouvelables apparaît comme indispensable pour renforcer le mix énergétique, mais pas n'importe où, pas n'importe comment, et pas à n'importe quel prix.

Nous parlons bien d'un mix car nous avons besoin de toutes les sources d'énergie non fossiles, pilotables et maîtrisées par la puissance publique. Les ENR ne pourront pas répondre à tous les besoins. Et donc, il ne faut pas confondre vitesse et précipitation. Si nous devons accélérer leur développement, il est nécessaire de le faire dans un cadre démocratique en y associant la population. Un passage en force ne ferait qu'augmenter les rejets, les conflits et les recours. Et les maires doivent toujours être consultés sur chaque projet, leurs avis respectés ».



EN DIRECT !

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VENDREDI 9 DÉCEMBRE 2022

AVEC LES ÉLUS DE LA GAUCHE COMBATIVE

COUVRIR À 100% L'INFLATION POUR LES EHPAD

Sophie Hervé a demandé que les conséquences de l'inflation sur les EHPAD et les résidences autonomie soient intégralement prises en charge par le Département. Elles ne le sont actuellement qu'à moitié.

« La question est simple : comment un EHPAD pourrait financer seul l'autre moitié des surcoûts d'énergie ou d'alimentation sur les 6 premiers mois de l'année, ce sont des sommes de 20.000 à 60.000 € selon la taille des établissements qu'il va leur falloir couvrir sans le soutien du Département ? Comment faire ? En baissant le chauffage ou en réduisant la qualité des repas !? Il nous semble donc important, maintenant que nous connaissons la réalité des projections budgétaires 2023 des établissements, que la clause de revoyure annoncée en juin pour réajuster le financement apporté par le Département, puisse être avancée dès le début d'année dans le cadre du budget départemental 2023 ».

De nombreux échanges ont suivi entre Sophie Hervé, Joachim Moysse, Alban Bruneau, et le Président du Conseil, mais celui-ci est resté déterminé à maintenir, malgré les alertes, le réexamen prévu en juin des conséquences réelles de l'inflation sur les établissements.

Le groupe poursuivra donc ses démarches dans le cadre des orientations budgétaires puis de la présentation du budget lors des prochaines séances du Conseil départemental.

SECTEUR MÉDICO-SOCIAL : NOUVEL APPEL EN FAVEUR DES EXCLUS DES « SÉGUR »

Profitant d'une délibération examinée par le Conseil départemental, Sophie Hervé a de nouveau appelé à la mobilisation en faveur des exclus des "Ségur" : « Derrière tous nos dispositifs, il y a des femmes et des hommes, des équipes qui organisent ces solidarités au quotidien à partir d'un engagement exemplaire et si précieux, dans les services départementaux comme dans les services et établissements du secteur social et médico-social. Nous tenons à inviter de nouveau devant notre Conseil, leurs justes mobilisations »... « Le Président de la République promettait il y a 2 ans que la nation devait mieux



rémunérer celles et ceux qui avaient tenu le pays à bout de bras, qui l'avaient fait tourner durant la crise sanitaire. Force est de constater qu'il y a des trous dans la raquette et que des professionnels sont encore exclus de cette reconnaissance salariale ».

Seul groupe s'étant exprimé au cours de cette séance pour relayer les revendications des agents administratifs et techniques du secteur social

le groupe de la Gauche combative et communiste a obtenu la confirmation, par le Président du Conseil, de l'ouverture en janvier de négociations internes à la collectivité. Le levier du régime indemnitaire pourrait permettre au Département de remédier à l'injustice subie par les agents administratifs et techniques des établissements et services du secteur social et médico-social. C'est toujours ça de pris. La mobilisation paye. Les élus du groupe suivront de près ces négociations.

LES AUTRES INTERVENTIONS DU GROUPE

- L'accès au logement et l'amélioration de l'habitat : Quand le groupe tempère sérieusement l'autosatisfaction des droites...
- Face aux crises multiples, renforçons la solidarité en Seine-Maritime...
- Les lourdes conséquences des réformes gouvernementales pour les seinomarins...
- Il est nécessaire d'engager l'extension des dispositifs de solidarité en Seine-Maritime...
- CLIC & MDA : Clarifier les missions d'accueil, d'information et d'orientation des personnes âgées...
- Le groupe demande le renforcement rapide des places en établissements et services pour personnes handicapées...
- Dotations financières annuelles pour les collègues : « Arrêtez de favoriser le secteur privé ! »...
- Schéma départemental de couverture des risques (SDACR) : « Renforcer la prévention » ; « L'austérité n'a rien à faire ici »...
- Stratégie touristique du Département : les propositions du groupe en faveur du Transmanche, du tourisme maritime, portuaire et industriel...
- 1.607 h : quand la loi de régression sociale frappe les agents départementaux...
- Le recours à des médecins vacataires dans les services départementaux interpelle le groupe...



GAUCHECOMBATIVE.76@GMAIL.COM



06.83.77.60.65



HTTP://DEPARTEMENT.ELUS76.COM